



CGT Trésor Ile et Vilaine

Trésorerie Générale
Avenue Janvier
35021 Rennes cédex
tel : 02 99 79 80 74
cgt.035@dgfip.finances.gouv.fr
www.tresor.cgt.fr/35/

Mutuelle

Le comité s'est réuni le 27 février et un certain nombre d'informations nous ont été communiquées, concernant notamment, les relations des adhérents avec leurs conseillers.

La séparation entre la MGEFI (livre 2 : maladie, remboursement...) et les mutuelles historiques dont la mutuelle du trésor (livre 3 : **action solidaire, actions de prévention, services à la personne, cautions, ANGOST...**) va véritablement être effective au 1^{er} avril prochain.

A cette date, seuls 33 conseillers (dont 2 au siège) seront les correspondants de la mutuelle du trésor sur le territoire, 44 autres (dont 1 au siège) seront correspondants de la MGEFI, sans que leurs tâches ne soient amenées à se chevaucher.

Concernant notre département et l'ensemble des 4 départements bretons, le correspondant exclusif pour la mutuelle du Trésor, sera Yves Dagnorne de la TG de Vannes :
tel : 02 97 68 17 34, FAX : 02 97 68 17 87
yves.dagnorne@dgfip.finances.gouv.fr

C'est à lui **et à lui seul** que vous devrez vous adresser pour tout ce qui relève de l'action solidaire et de l'action de prévention. (Restes à charge important notamment en dentaire et en optique, maladies rares , thérapies lourdes, prothèse capillaire, handicap, allocations naissance, victime d'un sinistre important, petite enfance, AMD pour les GIR5 ou 6...etc).

Nous vous rappelons qu' une aide peut vous être accordée en cas de difficultés, notamment financières. S'il vous reste à charge, une somme « importante », si vous rencontrez des problèmes de santé ou devez faire face à des difficultés familiales « divorces, décès...etc » , vous pouvez déposer un dossier d'aide, qui devra être envoyé à Yves et sera examiné en toute confidentialité,

en comité départemental et tiendra compte des revenus et des charges.

Nous vous engageons à faire la démarche, cette possibilité, trop méconnue, existe, chaque adhérent peut en faire la demande.

Nous nous sommes inquiétés de cette évolution, qui va à l'encontre d'un service de proximité. Il était déjà difficile de joindre la conseillère mutualiste, nous craignons que cet éloignement ne complique encore plus la vie des adhérents et notamment ceux qui doivent faire face aux aléas de la vie et sont confrontés à des problèmes financiers importants. Comment cela se passera t'il pendant les absences d'Yves (congès, maladies...) pas de réponses. Comment cela se passera t'il lors des départs en retraite des correspondants dont la majorité a environ 57 ans.... Pas de réponses. Ce qui nous fait penser que cette organisation est certainement très précaire.

Va t'on conserver un local à la TG, pour conserver les archives, se réunir et rencontrer les adhérents qui souhaiteraient rencontrer des militants du comité en toute discrétion et confidentialité... rien n'est moins sûr.

Nous vous invitons à prendre contact avec nos représentants pour tout renseignement complémentaire et toute l'aide que vous pourrez souhaiter, notamment dans l'élaboration de vos dossiers....

N'HESITEZ PAS, VOUS AVEZ DES DROITS EN TANT QU'ADHERENTS.

Les comités départementaux qui devaient être renouvelés cette année sont prolongés d'un an. Les membres élus devraient être de 4 à 8 par comité (au lieu de 14 actuellement en Ile et Vilaine). Le nombre de délégués à l'AG devrait aussi chuter et la durée de cette dernière diminuer à juste titre.

Voir au dos les infos MGEFI

Concernant la MGEFI, un pool de conseillères MGEFI, avec un seul numéro de téléphone devrait être prochainement mis en place. Chacune d'entre elles devant pouvoir répondre aux questions des mutualistes, quelle que soit leur origine (mutuelle du

trésor, impôts, douanes...etc), elles n'en seront pas moins spécialisées sur certains domaines (sécurité sociale, maladie...etc) Où seront elles installées, dans les locaux de la Cité administrative ou ailleurs (Magenta...) ????

Dans l'attente, vous pouvez joindre indifféremment

Annie Le Du	02 99 79 80 84	aledu@mgefi.fr
Fabienne Goven	02 99 78 20 49	fgoven@mgefi.fr
Françoise Dvoraznak	02 99 78 27 82	fdvoraznak@mgefi.fr

La MGEFI est la seule Mutuelle référencée par l'Administration et assurera pendant 7 ans la couverture santé et prévoyance des agents du ministère ;

Une prochaine réunion MGEFI Bretagne aura lieu le 03 avril à St Briec, nous ne manquerons pas de vous tenir informés des informations qui nous seront apportées, concernant notamment l'organisation et la structuration du réseau ainsi que la désignation des délégués.

Beaucoup de questions restent sans réponses, comment vont s'articuler les 2 structures, quelles seront les possibilités d'absence pour les militants afin de se réunir et faire vivre les structures et pour les adhérents pour participer aux assemblées départementales de la mutuelle historique et à celle de la MGEFI. ?

Cette année, seule l'Assemblée départementale de la mutuelle du trésor est prévue et rien concernant la MGEFI.

Le président du comité départemental, voulait lors de cette Assemblée discuter exclusivement de la mutuelle du Trésor et exclure tout débat et toute information concernant la MGEFI, au prétexte que c'est désormais une autre structure.

Nous lui avons dit que nous refusions ce dictat et que nous interviendrions dans le débat sur l'avenir et les évolutions de la MGEFI.

Les militants et élus de la mutuelle ont le devoir d'informer les adhérents.

Cette assemblée aura lieu le 18 juin à la chambre des métiers à Rennes, nous vous invitons d'ores et déjà à réserver cette date.

Les représentants CGT au comité départemental de la mutuelle du trésor

Hervé Couvert	délégué sup	T C A	02 99 65 70 72
Jean Yves Détoç	délégué Tit	DI - INDIA	02 23 48 08 55
Catherine Houdin		T C A	02 99 65 70 82
Martine Lebéhot	déléguée sup	Paierie régionale	02 99 27 14 59
Christiane Nicoul		TG - Rec	02 99 79 77 23
Danièle Ringenbach	déléguée tit et secrétaire	C R P	02 99 65 30 78
Christophe Tessier		Châteaugiron	02 99 37 41 58